

L'Insee Bretagne publie l'étude "**Un taux de chômage moins élevé qu'en France qui masque de fortes disparités entre les zones d'emploi**"

Insee Flash Bretagne n° 65

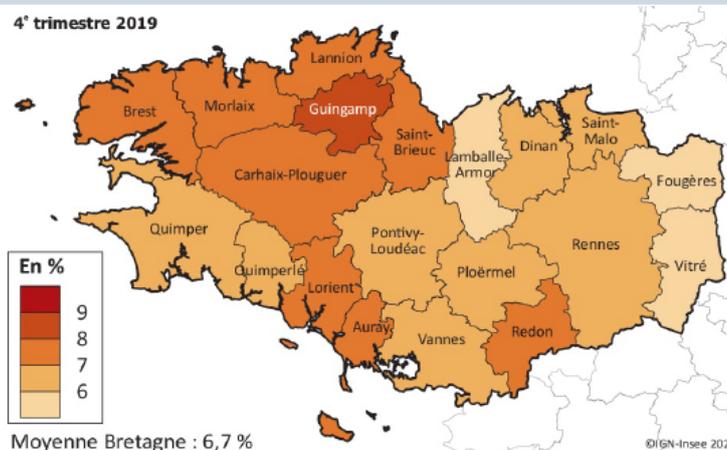
Un chômage plus faible en Bretagne

- En Bretagne, le taux de chômage s'établit à 6,7 % de la population active fin 2019. Il est inférieur de 1,4 point au niveau moyen en France hors Mayotte.
- Depuis 2003 et y compris durant la crise de 2008, le taux de chômage breton figure parmi les plus bas des régions françaises avec celui des Pays de la Loire.
- Au niveau départemental, l'Ille-et-Vilaine présente le taux de chômage le plus faible. Fin 2019, le chômage touche 6,2 % de la population active breillienne comparé à 6,9 % dans le Finistère et le Morbihan, et 7,0 % dans les Côtes-d'Armor.
- Au premier semestre 2020, la crise sanitaire perturbe la lecture du taux de chômage du fait du confinement de la population.

Des situations contrastées entre les zones d'emploi

- Le chômage touche inégalement les territoires bretons. Les taux de chômage varient du simple au double fin 2019 entre les zones d'emploi de Vitré (4,4 %) et Guingamp (8,0 %).
- Le quasi plein emploi s'observe dans trois zones d'emploi spécialisées dans l'industrie : Vitré, Lamballe-Armor et Fougères.
- À l'inverse, neuf zones d'emploi affichent un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale. Situées au nord-ouest de la région (de Brest à Saint-Brieuc), ainsi qu'au sud autour de Lorient, Auray et Redon, ces zones d'emploi ont connu une forte hausse du chômage après la crise de 2008.

Taux de chômage par zone d'emploi en Bretagne



Relations presse **Christelle Marcault**
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr